

INFOS PRATIQUES ET TARIFS

➤ INSCRIPTIONS

De la 4^{ème} au Bac : toute demande d'inscription nécessite une prise de rendez-vous avec le chef d'établissement. Les rendez-vous sont donnés par le secrétariat qui indiquera les pièces à fournir. Pour une entrée en 2^{nde} Activités Hippique des tests de niveau équestre seront aussi prévus lors du rendez-vous.

À l'issue de l'entretien, un dossier vous sera remis si les conditions requises pour l'entrée dans la classe demandée sont validées. Ce dossier sera à renvoyer rapidement pour que l'inscription soit confirmée. La confirmation définitive pourra être effectuée sous réserve de l'avis du conseil de classe de l'établissement d'origine.

En BTS : Toute demande d'inscription nécessite de saisir des vœux et compléter un dossier sur Parcoursup www.parcoursup.fr.

Une visite de l'établissement lors des journées Portes Ouvertes permettra de rencontrer les étudiants, les enseignants, de répondre aux questions et d'avoir un entretien individuel avec un responsable des formations de BTS.

➤ HORAIRES DE COURS

Collège = 4^{ème} - 3^{ème}

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
11h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h10	8h40-12h35	8h40-11h40
<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40		<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 11h40 - 12h45
13h40-16h40	13h40-16h40		13h40-16h40	12h45-14h35

Lycée = filières CAP SAPVER et BAC SAPAT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h35-12h35	8h40-12h35	8h40-12h10	8h40-12h35	8h40-11h40
<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40		<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 11h40 - 12h45
13h40-17h35	13h40-17h35		13h40-17h35	12h45-14h35

Lycée = 2^{nde} Productions

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
11h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h35	8h40-11h40
<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 11h40 - 12h45
13h40-16h40	13h40-16h40	13h40-16h40	13h40-16h40	13h40-16h40

Lycée = filières 2^{nde} GT, Bac STAV, BAC CGEA, BAC CGEH

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
11h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h35	8h40-11h40
<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 11h40 - 12h45
13h40-17h35	13h40-17h35	13h40-17h35	13h40-17h35	12h45-14h35

Enseignement Supérieur = filières BTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
11h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h35	8h40-12h35	8h40-11h40
<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 12h35 - 13h40	<i>Repas</i> 11h40 - 12h45
13h40-17h35	13h40-17h35	13h40-17h35	13h40-17h35	12h45-14h35

➤ **TARIFS**

Les frais demandés aux familles sont :

- La contribution familles
- Les frais de restauration en demi-pension
- Les frais d'hébergement et de pension complète
- L'adhésion à l'association des élèves D'Click ou à l'association des étudiants BDE

D'autres frais se rajoutent selon les choix des familles :

- La pratique de l'Hippologie-Équitation (224€ pour l'année)
- La pratique de la Plongée (190€ pour l'année)
- Le transport vers la gare de Sablé ou vers la gare du Mans (77€ ou 152€ pour l'année)

La facturation se fait à l'année et le montant est réglé par prélèvement à raison de 10 mensualités de septembre à juin.

	Externe	Demi-pensionnaire	Interne
4 ^{ème} – 3 ^{ème}	850€	1 400€ à 1 600€	3 100€ à 3 400€
CAP SAPVER – Bac SAPAT 2^{nde} Prod – Bac CGEA- Bac CGEH	900€ à 1 000€	1 500€ à 1 800€	3 100€ à 3 400€
2^{nde} GT – Bac STAV	900€ à 1 000€	1 700€ à 1 800€	3 400€ à 3 500€
BTS	1 300€	2 000€ à 2 100€	3 500€ à 3 600€

Des coûts supplémentaires pourront être demandés pour les sorties pédagogiques et les voyages à l'étranger et en France. Ces frais sont variables selon les projets et les classes mais ils seront minimisés au maximum notamment en engageant les élèves dans des activités de financement.

Des coûts supplémentaires liés au stage à l'étranger sont à prévoir pour les classes de Bac pro et BTS. Ces frais sont variables selon les destinations mais des aides peuvent être sollicitées : bourse Erasmus+, bourse du ministère de l'agriculture (non-liées aux revenus des parents).

➤ **TRANSPORTS**

- Pour les élèves jusqu'au bac domiciliés et scolarisés dans la région Pays de La Loire (étudiants non concernés) : la région Pays de La Loire prend en charge le transport par bus scolaires et/ou par train via le dispositif ALEOP. La demande est à faire à partir de mi-mai sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr. Les bus scolaires acheminent les élèves jusqu'au lycée et se combinent aux trains.

- Pour les élèves et étudiants habitant Sablé : la ville de Sablé dispose de 2 lignes de transport urbain RESO dont une ligne qui traverse la ville plus rapidement que l'autre. La plus rapide s'intitule « Navette Gare ↔ Zones d'activités », la ligne classique s'intitule « Lignes régulières ». Les arrêts les plus proches du lycée se trouvent auprès de la boulangerie Banette pour la ligne rapide ou au bas du Leclerc pour la ligne régulière. Les informations d'horaires et de tarifs sont sur le site de la ville de Sablé sur Sarthe www.sablesursarthe.fr/pratique/je-veux/horaires-de-bus/

- Pour les élèves et étudiants prenant par le train mais ne pouvant prétendre à l'abonnement ALEOP, un service de navettes par bus et minibus spécifiques aux élèves du lycée est mis en place pour assurer les trajets entre le lycée et la gare de Sablé le lundi matin et le vendredi après-midi. Un service est aussi assuré entre le lycée et la gare du Mans le vendredi après-midi. Ce service est facturé à l'année par le lycée.